

**Secrétariat général**

**Direction du numérique**

Sous-direction de l’environnement de travail numérique

|  |
| --- |
| ***CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE***  Prestations d’évaluation de politiques publiques pour le compte du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles  PRA 031004 |

Table des matières

[Critère 1 : Cas pratique – problématique définie par chacun des candidats, à partir des évaluations déjà menées dans les domaines relevant de l’emploi et de la formation professionnelle 2](#_Toc201223497)

[1.1 Sous-critère 1 : Pertinence de la compréhension des enjeux et problématiques de l’évaluation 2](#_Toc201223498)

[1.2 Sous-critère 2 : Pertinence des outils méthodologiques 2](#_Toc201223499)

[1.3 Sous-critère 3 : Qualité de l’équipe proposée 2](#_Toc201223500)

[Critère 3 : Pertinence sociale de l’offre 3](#_Toc201223501)

[Critère 4 : Qualité environnementale de l’offre 3](#_Toc201223502)

# Critère 1 : Cas pratique – problématique définie par chacun des candidats, à partir des évaluations déjà menées dans les domaines relevant de l’emploi et de la formation professionnelle

## 1.1 Sous-critère 1 : Pertinence de la compréhension des enjeux et problématiques de l’évaluation

Le candidat décrit :

* La pertinence des références existantes et mobilisation des apports issus de ces références en lien avec l'évaluation ;
* La pertinence de l'identification des hypothèses et questions évaluatives et du lien des hypothèses /questions évaluatives en lien avec la problématique ;
* L’identification des acteurs clés, leur rôle et positionnement et plus-value de la mobilisation de ces acteurs dans l'évaluation.

## 1.2 Sous-critère 2 : Pertinence des outils méthodologiques

Le candidat expose :

* La qualité des outils méthodologiques pour répondre aux objectifs de l’évaluation
* La pertinence de ces outils pour répondre aux objectifs de l’évaluation
* La diversité des outils (quantitative/qualitative) pour répondre aux objectifs de l’évaluation

## 1.3 Sous-critère 3 : Qualité de l’équipe proposée

Le candidat expose :

* La composition et la répartition de l’équipe proposée pour répondre au volume et à la complexité des besoins d’évaluation exposés ;
* La maîtrise avérée des méthodes d’analyse qualitative et quantitative nécessaires au bon déroulement de l’évaluation (conduite d’entretiens, d'observations, exploitation de systèmes d’information, etc.) et expériences significatives dans des missions similaires ;
* La pluridisciplinarité pertinente (sociologie, économie, statistiques, science politique, sciences de gestion, etc.) de l'équipe et un référent est clairement défini pour assurer la coordination de l'équipe.

# Critère 3 : Pertinence sociale de l’offre

Le candidat décrit :

Le nombre d’heures d’insertion / an au-delà du minimum exigé

Note= 5 points X (nombre d’heures d’insertion au-delà du minimum exigé/ nombre d’heures d’insertion le plus élevé proposé parmi les candidats au-delà du minimum exigé).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nombre d’heures d’insertion 1ère année** | **Nombre d’heures d’insertion 2ème année** | **Nombre d’heures d’insertion 3ème année** | **Nombre d’heures d’insertion 4ème année** |
| Xx h | Xx h | Xx h | Xx h |

# Critère 4 : Qualité environnementale de l’offre

Le candidat décrit :

* L’optimisation énergétique relatives aux prestations demandées : les moyens mis en œuvre mobilisés pour les prestations du marché, permettant de limiter la consommation énergétique ;
* La sensibilisation des équipes mobilisées pour les prestations demandées, aux formations spécifiques aux enjeux environnementaux, dans le cadre de leur métier : organisation des sessions (nombre de sessions/fréquences/types de formation).